

PLACEMENTS

SPÉCULER SUR LE VIN, UN PARI À RISQUE

Présenté comme une valeur refuge qui s'apprécie inmanquablement avec le temps, le vin a séduit les investisseurs qui ont fui les marchés financiers, après la crise de 2008. Mais en 2018, la donne a changé.

© FRÉDÉRIQUE SCHMIDIGER

Près de 45 % ! C'est la plus-value enregistrée par une bouteille de Petrus 2012 achetée en primeur au printemps 2013 et revendue aujourd'hui. Mieux que le CAC 40, qui affiche pourtant, sur la période 2013-2018, une progression de près de 30 %. Avec de tels chiffres, il est facile de se laisser convaincre de l'intérêt d'investir dans le vin, un actif

bien plus rassurant et séduisant qu'un fonds indexé sur l'indice phare de la Bourse française. Il n'y a qu'à voir dans la presse les photos des prestigieux domaines viticoles possédés par les familles Arnault, Bouygues, Dassault, Pinault ou Rothschild pour avoir la confirmation éclatante que le vin est un investissement patrimonial par excellence. Pour investir sur plusieurs générations,

→ Zoom

LES GRANDS BORDEAUX N'ONT PLUS LA COTE

Vendu en primeur à des niveaux de prix très élevés, le millésime 2010 des premiers crus de Bordeaux et équivalents (Châteaux Haut-Brion, Lafite Rothschild, Latour, Margaux, Mouton Rothschild, Yquem, Ausone, Cheval Blanc et Petrus) n'a, 8 ans après, toujours pas retrouvé son niveau de départ.



SHUTTERSTOCK, GETTY IMAGES, MARK PAPP

Notre indice reflète le prix des 9 premiers crus et équivalents de Bordeaux, en tenant compte du poids de chaque château, selon le nombre de bouteilles produites. Prix primeur : prix (TTC) moyen proposé par les négociants aux particuliers. Prix annuel : cote des vins (Dealwine) sur la base des prix de vente (TTC) aux enchères, frais payés par l'acheteur inclus, hors frais du vendeur (de 13 à 15 %).



DANS LES BÂTIMENTS DES PORTS FRANCS DE GENÈVE, UN ENTREPÔT DE STOCKAGE DE GRANDS CRUS OFFRE TOUTE SÉCURITÉ.

sans aucun doute. Mais est-ce vraiment si sûr et si rentable lorsqu'il s'agit, pour un épargnant plus modeste, de spéculer sur le prix de bouteilles de vins ?

UNE VALEUR FRAGILE ET FLUCTUANTE

« Le vin est un actif qui reste corrélé à l'économie et peut pâtir d'une crise. C'est la rareté des très grands crus qui assure leur valorisation à long terme. Or, il faut souvent acheter d'autres cuvées du domaine, qui offrent moins de perspective de plus-value, pour acquérir les flacons les plus prestigieux », souligne Guillaume Luchini, fondateur du cabinet de conseil en gestion de patrimoine indépendant Scala (Paris), pour qui le vin doit rester un investissement plaisir. Le vin est aussi sensible à des facteurs de baisse de la demande. En 2013, la loi anti-corruption adoptée en Chine a fait chuter la cote du Lafite Rothschild, cadeau d'affaires de prédilection, désormais interdit.

Même en achetant de très grands vins, les performances ne sont pas toujours au rendez-vous. Après 8 ans, un investisseur qui a fait l'acquisition en primeur des 8 premiers crus classés de bordeaux du millésime 2010 (un très bon millésime) n'a pas retrouvé sa mise de départ (voir encadré p. 38). Petrus fait figure d'exception à Bordeaux grâce à sa

rareté (36 000 bouteilles produites par an, en moyenne) qui lui assure une hausse rapide de sa cote. « *Compte tenu des frais à l'achat et à la revente, il faut être prêt à investir sur au moins 10 ans pour espérer un retour sur investissement, surtout sur les millésimes commercialisés au plus haut lors des ventes en primeur* », avertit Angélique de Lencquesaing, directrice générale d'iDealwine. Il faut aussi garder à l'esprit que le vin est périssable. Passés 5 à 8 ans, on doit commencer à revendre ses bouteilles, même si les meilleurs vins de garde peuvent être conservés bien plus longtemps. Mais au-delà de 20 ans, on bascule sur le marché plus confidentiel des vins de collection. Car si les grands vins se bonifient avec le temps, au-delà d'un certain seuil propre à chaque vin et à chaque millésime, la qualité se dégrade et ils perdent de leur valeur. Investir dans le vin reste donc un pari.

BORDEAUX CONTRE BOURGOGNE

Le bordeaux était jusqu'à présent le vin patrimonial par excellence. En 2010, il assurait 95 % des échanges sur le London International Vintners Exchange (Liv-Ex, marché professionnel international de Londres), ce qui favorisait une revente rapide et la liquidité des investissements. Mais il a perdu de sa...


Les déboires

Les épargnants qui avaient investi en 2001 dans le fonds lancé par la Société générale, SGAM Premiers Crus, arrivé à échéance en pleine crise financière en 2008, ont préféré récupérer leur mise sous forme de bouteilles plutôt que de les vendre à prix cassé. En 2012, le fonds luxembourgeois Nobles Crus d'Elite Advizers (non autorisé à la vente en France) a dû revendre à perte ses bouteilles après que des doutes sur la valorisation des bouteilles ont provoqué la panique des investisseurs qui ont voulu récupérer au plus vite leur mise.

... superbe. En 2017, il ne représentait plus que 60 % des échanges, le taux le plus faible jamais enregistré. La note d'analyse de la campagne des primeurs de 2017 du Liv-Ex (*Bordeaux 2017, une stratégie risquée, juin 2018*) n'invite guère à l'optimisme : le prix des primeurs fixé par les propriétés a été surévalué par rapport à la qualité du millésime, plaçant les négociants dans l'obligation de stocker une partie de la production, qui n'a pas trouvé preneur, et de réduire leur marge. « Les exem-

ples comparables des primeurs surcotés de 2006 et 2011, qui affichent encore des rendements négatifs, devraient inciter le marché à ce que les prix 2017 baissent plutôt qu'ils ne montent », peut-on lire dans ce rapport.

Si le bordeaux n'est pas dans un bon cycle, le bourgogne offre, lui, de belles perspectives de plus-values, pour ceux qui parviennent à décrocher une allocation chez des vigneron dont la production se révèle beaucoup plus confidentielle. La Romanée Conti, le grand cru cultissime du domaine de la Romanée Conti (qui en produit entre 3 000 et 6 000 bouteilles seulement chaque année) est d'ailleurs le vin français le plus cher. Il a atteint aux enchères, en 2017, le prix exorbitant de 17 000 € la bouteille. Mais les vigneron bourguignon n'apprécie guère qu'on fasse de leurs vins un produit spéculatif. Le domaine de la Romanée Conti numérote ses bouteilles et suit de très près les reventes. La sanction est sans appel : les allocataires du domaine surpris à revendre leurs flacons se voient rayer à tout jamais de la liste des clients.



FRÉDÉRIK HASKELL
conseiller en gestion de
patrimoine, Haskell
patrimoine conseil (Paris)

Investir dans le vin doit rester un plaisir

Le vin n'est pas un investissement grand public. Je ne le propose qu'à mes clients passionnés et détenteurs de 4 à 5 millions d'euros d'actifs financiers. Ils n'y consacrent pas plus de 20 000 à 50 000 € par an. J'ai retenu le mandat de gestion de U'Wine, très détaillé, souple et enregistré par l'Autorité des marchés financiers. Une condition sine qua non. J'en attends une rentabilité annuelle de 7 à 8 % sur une durée de 7 à 8 ans. La valeur ajoutée du gérant est d'identifier les vins confidentiels qui prendront de la valeur, comme le font les gérants spécialistes des entreprises de taille moyenne. Mes clients garderont un tiers des meilleurs crus pour se constituer une très belle cave. En bonus, ils profitent d'un service de conciergerie et de visites organisées des domaines en petit comité.

STÉPHANE GRANGER POUR LE PARTICULIER

DIVERSIFIER SA CAVE

Les vins de Bourgogne ne sont pas les seuls concurrents des bordeaux pour un investissement patrimonial. Quelques vins de Champagne, de la vallée du Rhône (châteauneuf-du-pape, côte-rôtie et hermitage essentiellement) ou étrangers (principalement italiens et californiens), ainsi que quelques spiritueux (cognac et whisky japonais, notamment) permettent de diversifier sa cave. « C'est sans doute auprès des producteurs du Languedoc, du Jura ou de la Loire qu'on trouvera les vigneron siars de demain qui permettront de réaliser les plus belles plus-values. Avec d'indéniables effets de mode et une demande soutenue pour les vins biologiques, biodynamiques et naturels », analyse Angélique de Lencquesaing. En témoigne l'envol des prix de la cuvée Le Bourg du Clos Rougeard (400 €, saumur), du Domaine de la Grange des Pères (230 €, hérault), ou du Domaine Ganevat (365 €, jura).

La clé de la performance d'une cave est de parvenir à varier les vins, les millésimes et ...

